

PERMANENCES DES MAIRIES

SIÈGE SOCIAL
Mairie déléguée
d'Ambillou-Château
Du Lundi au Vendredi
de 9h30 à 12h30
Le Samedi de 10h à 12h
02 41 59 30 58

Mairie déléguée de Louerre
Les Mercredis de 14h30 à 16h30

Mairie déléguée de Noyant-la-Plaine
Les Jeudis de 15h30 à 17h30

Vous souhaitez rencontrer les élus,
veuillez prendre rendez-vous auprès
du secrétariat de mairie.

CONTACTEZ-NOUS :

mairie@tuffalun.fr

Retrouvez toutes les infos sur :



RETOUR SUR LES DEUX PREMIÈRES
ANNÉES DE LA COMMUNE NOUVELLE
Réunion Publique
Vendredi 25 Mai 2018 à 20h
Salle des Loisirs d'Ambillou-Château

TUFFÊTE ARTS
2ÈME ÉDITION
9 ET 10 JUIN 2018



Venez partager un moment de convivialité :

- découvrir des talents avec Loire Valley Calypso, La Chorale à la Con... Sans oublier les artistes locaux Benjamin Piat, Joy of Gospel, Zaz et Manoucha, le groupe Bunny Skull, notre chanteuse Jennifer Yologaza, la chorale des écoles, nos troupes de théâtre..
- vous promener au marché artisanal, admirer des expositions d'artistes,
- écouter des contes pour petits et grands ,
- contribuer à la réalisation de la grande Fresque de Tuffalun.

ET POURQUOI PAS VOUS PRODUIRE SUR SCÈNE

SI VOUS AVEZ UN TALENT À FAIRE PARTAGER ???...

Pour tous renseignements, contactez-nous via mairie@tuffalun.fr
ou **Fabien NEAU** au **06 79 30 53 37**.

Fabien NEAU

UN PLU POUR TUFFALUN...

Aujourd'hui seules les communes d'Ambillou-Château et de Louerre bénéficient d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. La gestion de l'urbanisme sur Noyant-la-Plaine se fait sur les bases du **Règlement National d'Urbanisme (RNU)**.

Dans le but d'harmoniser les règles d'urbanisme sur Tuffalun, depuis le début de l'année, le conseil municipal travaille à la mise en place d'un PLU tuffalunois, sous la responsabilité de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire et avec l'aide du cabinet CI-TADIA. Deux ans au moins seront nécessaires à l'aboutissement de ce document.

Un PLU est un document opérationnel et stratégique. Au-delà du seul droit des sols, c'est -à-dire l'ensemble des règles qui régissent les projets de constructions ou de travaux (certificat d'urbanisme, permis de construire...), il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il comprend 5 documents :

1- Le **rapport de présentation** qui expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et explique les choix retenus.

2- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la commune engage. L'objectif est de mieux maîtriser l'urbanisation tout en respectant l'environnement afin de ne pas épuiser les ressources pour les générations futures.

3- Les **documents graphiques** qui délimitent les zones (urbaines, agricoles, naturelles ...)

4- Le **règlement** qui fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone.

5- Les **annexes** qui indiquent, à titre d'information, les servitudes d'utilité publique (ex : périmètres de 500 m autour des monuments historiques), divers éléments relatifs aux réseaux d'eau et d'assainissement.

L'ensemble de la population sera informée et consultée, tout au long de la conception du PLU. D'ores et déjà, un document est disponible dans chaque commune déléguée permettant à chaque habitant de s'exprimer. N'hésitez pas à le demander au secrétariat.

Françoise SILVESTRE de SACY

LA VIE COMMUNALE

CONCOURS PHOTO 2018 :

VIVRE A TUFFALUN

La commune organise son 2ème concours photo sur le thème « Vivre à Tuffalun ». Ce nouveau thème offre une large place aux portraits, à la vie de tous les jours, toutes générations confondues. 4 thématiques : 1 métier, 1 loisir, 1 scène de la vie quotidienne, 1 événement à Tuffalun.

Le concours est ouvert aux photographes amateurs en distinguant une catégorie « adultes » et une nouvelle catégorie « jeunes photographes de moins de 18 ans ».

Règlement et inscriptions en mairie.

Dépôt des photos **avant le samedi 15 novembre 2018**.

Fabien MENARD

PERMANENCES DES MAIRIES

Les permanences des mairies déléguées seront fermées pendant les périodes de vacances scolaires.

De même, la permanence de la mairie d'Ambillou-Château sera fermée :

- le **mercredi 9 mai 2018**

Nous vous accueillerons le vendredi 11 et le samedi 12 Mai.

- le **lundi 21 mai 2018** (Lundi de Pentecôte)

COMMISSION FINANCES

En 2017, le résultat de l'exercice se monte à **473 526 €**. Nos ressources fiscales restent stables autour de 700 000 € et nos dotations ont progressé de 15%.

La situation financière de la commune est saine.

Pour 2018, les dépenses d'investissement retenues sont les suivantes :

- Voirie pour un montant de 91 300 € : accessibilité Foyer logement, fin de la réfection de la voie communale 8, effacement des réseaux à Noyant-la-Plaine, sécurisation de l'entrée d'Ambillou-Château route de Louerre (D156), aménagement pour l'accès à une maison neuve à Noyant-la-Plaine, canalisation d'eaux de pluie à la Trésorerie à Louerre, divers signalétiques.
- Bâtiments pour 531 800 € : isolation de la mairie de Louerre, rénovation de la mairie et de l'école Sophora d'Ambillou-Château, amélioration de l'éclairage de la salle des sports d'Ambillou-Château.
- Développement économique : accompagnement à l'installation d'un nouveau boulanger (100 000€).
- Equipements sportifs pour 150 000 € : éclairage terrain de foot, réalisation d'un terrain stabilisé.
- Véhicules et matériels divers pour 70 600 € : remplacement de tracteurs, acquisition d'une camionnette, outillage, guirlandes de Noël.
- Informatique pour 9 700 € : mise à jour de logiciels, acquisition de matériels, refonte du site internet.
- Cimetière pour 5 000 € : réfection des murs du cimetière de Noyant-la-Plaine, achat de caves urnes.

Maryse PLENEL

COMMISSION VOIRIE

Investissements 2018 :

- Renforcement et enfouissement des réseaux électriques et télécoms rue des Challais à Noyant-la-Plaine. : cette réalisation se fera au 2ème semestre 2018. Les travaux d'enfouissement programmés sur 2017 devraient se terminer début avril. Pour rappel, en renforcement de ligne comme c'est le cas sur Noyant-la-Plaine, le SIEMML prend en charge 100% de la partie électricité et 50% de l'éclairage public. La partie télécoms est entièrement à charge de la commune.
- Sécurisation entrée de bourg D156 au niveau de l'école privée Notre-Dame d'Ambillou : un aménagement favorisant le ralentissement des véhicules avec un emplacement pour personne à mobilité réduite va être réalisé.
- Remise en état de la VC8 : fin des travaux aux abords de la société des calcaires d'Ambillou.

Fonctionnement 2018 :

170 000 € ont été budgétisés pour l'entretien des routes, des chemins et des fossés.

Les conditions météorologiques de cette année, très humides ont dégradé de nombreux chemins. Dès que les conditions climatiques nous le permettront, nous comptons les remettre en état. La commission vous remercie de votre compréhension.

Noël ROBICHON

AMÉLIORATION DU RÉSEAU TÉLÉCOM

Implantation d'une antenne téléphonique 3 et 4G ORANGE au niveau de la station d'épuration d'Ambillou, d'ici l'été.

COMMISSION ESPACES VERTS

Réalisations début 2018 :

• Ambillou-Château :

- Salle des sports : Plantation d'une haie, de deux massifs à l'entrée de la salle et de plusieurs arbres répartis sur le terrain.
- Fleurissement d'un massif autour de la statue de la vierge sortie Route de Noyant.

• Noyant-la-Plaine :

- Route de Martigné des plantations d'arbustes et de vivaces dans les massifs préparés en 2017.
- Salle des fêtes plantation d'une haie de charmille et de chèvrefeuilles autour de la zone d'assainissement.

• Louerre :

L'aménagement du massif de la Mairie est presque terminé. Il répond à un objectif de sécurité, désormais il ne sera plus possible aux cars de ramassage scolaire d'effectuer des manœuvres dans la cour de la Mairie.

Des plantations complémentaires ont été réalisées à différents endroits : Crèche de Noyant, presbytère et église d'Ambillou...Les travaux de plantation à la salle des sports et sur la route de Martigné ont été réalisés avec l'aide d'une quinzaine de stagiaires du CNPH (école d'horticulture de la Ménitrie).

Pour 2018 il est prévu de réparer des clôtures bois à Louerre (salle des fêtes) et à Ambillou, le long du ruisseau dans le bourg, et de poser une clôture bois dans le jardin public de Louerre (Raison de sécurité).

Les aménagements paysagers de la salle des sports et du massif de la Mairie de Louerre ont été conçus avec l'aide de Jean-Pierre Ogerau, pépiniériste à Ambillou et paysagiste de formation, nous l'en remercions.

Joseph BEILLOUIN

LAURÉATS CONCOURS MAISONS FLEURIES 2017

Coup de Cœur :

M. et Mme BRUNNING Christopher

Fermes fleuries :

- 1- M. et Mme MERAND Jean-Pierre
- 2- M. et Mme GABILLARD Raymond
- 3- M. et Mme REVELLE Pierre

Murs et balcons fleuris :

- 1- M. et Mme THIBAUT Augustin
- 2- M. et Mme LEROUX Alain
- 3- Mme GERAUD Arlette

Maisons avec jardins :

- 1- M. et Mme OGÉREAU Jean-Pierre
- 2- M. et Mme POLEY Claude
- 3- M. et Mme LE CORRE Gérard
- 4- M. et Mme PLENEL Christian
- 5- Mme GREGOIRE Henriette



COMMISSION ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Terrain de Tennis

Les agents techniques vont bientôt poser le grillage et installer les poteaux et le filet.

D'ici quelques semaines, le terrain de tennis sera accessible aux tuffalunois. Un règlement intérieur va être élaboré.

Terrains de Foot

Depuis 6 ans, les effectifs de l'ASVR ont considérablement augmenté (+45%). Cependant les infrastructures n'ont pas évolué en parallèle, les licenciés s'entraînent dans des conditions souvent très compliquées et les terrains sont sur-sollicités

Aussi, le Conseil municipal a donc décidé de la création d'un terrain stabilisé (100 000€). Celui-ci apportera du confort aux joueurs pendant la période hivernale, et préservera les terrains en herbe.

Nicolas OGÉREAU

COMMISSION ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement est transférée à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) depuis janvier 2018.

Dans un premier temps (1er semestre 2018) nos agents continuent d'assurer la surveillance et l'entretien courant de nos deux stations (Ambillou, Louerre).

Nous avons eu une rencontre début mars avec les responsables techniques assainissement de l'agglomération. Après la visite de nos deux stations, cette équipe a constaté le bon entretien et posent le constat suivant que nous partageons :

- AMBILLOU-CHATEAU : Station récente de bonne dimension, mais le réseau en grande partie unitaire (Les eaux usées et pluviales arrivent à la station dans la même canalisation) constitue le point faible du réseau d'Ambillou.

- LOUERRE : Station ancienne presque à la limite de ses capacités ayant "l'inconvénient" d'être située très près de la source de l'Aubance (risque de pollution). Par contre, le réseau de canalisations de Louerre est séparatif, seules les eaux d'assainissement arrivent à la station d'épuration.

Nos deux stations sont suivies par le SATEA (service départemental) qui contrôle et analyse régulièrement nos rejets.

Joseph BEILLOUIN

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Le 7 avril, l'équipe du CCAS de Tuffalun a proposé aux résidents et à leurs familles, une réunion d'informations sur les nouveautés réalisées à la résidence en 2017 : prestation restauration avec l'EHPAD Layon-Aubance, animations mises en place, rénovation des locaux.

Une vingtaine de personnes ont participé à cette rencontre. Un goûter préparé par les résidents a conclu l'après-midi dans une ambiance conviviale.

Rappelons que depuis 2016, le foyer logement est passé de structure d'hébergement à structure d'accompagnement en devenant une résidence autonomie.

Notre résidence composée de 16 logements T1 et T1bis, accueille des personnes autonomes de plus de 60 ans. Les résidents y vivent comme à domicile et gardent libre choix de leurs intervenants extérieurs. L'objectif principal de l'établissement est de permettre aux résidents de conserver leur autonomie le plus longtemps possible grâce à un accompagnement personnalisé des maîtresses de maison et à des animations adaptées : jeux, arts créatifs, cuisine récréative, gymnastique douce pour la prévention des chutes ou le mal de dos ... La résidence ouvre une partie de ses animations à l'ensemble des personnes âgées de la commune. Renseignez-vous en mairie.

Françoise SILVESTRE de SACY

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Réunion d'information agriculteurs

La période des semis de printemps approchant, la Commune a souhaité avoir une démarche pédagogique avec les agriculteurs exploitants sur son territoire concernant l'usage des effaroucheurs à oiseaux.

Une réunion a donc eu lieu le mardi 27 mars dernier, M. DUPONT du FDGDON 49 a rappelé à la vingtaine d'agriculteurs présents la réglementation ainsi que les méthodes de lutte contre les volatiles nuisibles aux cultures.

Boulangerie

M. et Mme HY, boulangers d'Ambillou-Château arrivent à la retraite. La commission développement économique a pris conscience de l'importance de conserver la seule boulangerie de Tuffalun.

Le Conseil municipal, lors du budget, a validé une enveloppe de 100 000 € pour favoriser l'installation de futurs boulangers par l'acquisition du bâtiment (maison + fournil-magasin). Des jeunes motivés étudient la reprise éventuelle du fonds de commerce.

Aide / Conseil aux entrepreneurs

La compétence développement économique étant attribuée à l'Agglomération Saumur Val de Loire, celle-ci est la porte d'entrée pour tout porteur de projets qui souhaiterait créer/reprendre ou développer leur entreprise. Possibilité d'aides financières.

N'hésitez pas à contacter la direction du développement économique et de l'attractivité de Saumur Val de Loire au 02.41.40.45.87

Nicolas OGÉREAU



**NOTRE SITE
EST EN RECONSTRUCTION**

Le site de la commune va profiter du printemps pour faire peau neuve et n'est donc plus accessible. Nous devrions retrouver un site entièrement relooké à la rentrée prochaine de Septembre avec plein de nouveautés...



SECTION DANSE

Le rendez-vous de la danse propose des cours de modern jazz dès l'âge de 4/5 ans, ainsi qu'aux adultes.

le jeudi soir de 16h15 à 21h30 pour les groupes de 4 à 12 ans et les adultes et le samedi matin de 10h à 13h30 pour les ados et les avancées.

Un gala a lieu chaque fin de saison.

L'association tient à remercier tous les bénévoles qui s'investissent lors du gala et la participation de tous les adhérents lors des actions réalisées tout au long de l'année.

Contact : lerdvdeladanse@gmail.com

SECTION DANSE EN LIGNE

Un nouveau cours a ouvert ses portes le 5 février de 19 heures à 20 heures à la salle de la mairie de Brigné. Il reste encore quelques places disponibles pour la demi-saison février à juin 2018 et pour la prochaine 2018/2019.

Vous avez toujours la possibilité de découvrir la danse en ligne en participant gratuitement à un cours jusqu'en mai 2018 en réservant par téléphone ou par mail.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail asvrdanseenligne@hotmail.com ou par téléphone **06 62 10 57 13**.

Les membres du bureau : Régine, Josiane, Colette, Véronique et Christina



" Les GALOPINS "
ASVR RANDO MARCHE
TUFFALUN



SECTION RANDO MARCHE

Depuis le 1er janvier 2018, une section rando marche s'est créée au sein de l'ASVR comprenant 35 adhérents, nous nous nommons les GALOPINS ASVR RANDO MARCHE. Nous marchons tous les mardis matins suivant un planning préétabli en moyenne 10 kms, une sortie à l'extérieur de 4 jours en vvf début octobre.

Si besoin de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Denise DARTEIL (présidente)

denise.darteil@orange.fr

06 22 80 49 79

SECTION TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de l'ASVR compte à ce jour une quarantaine de joueurs.

Nous pouvons jouer au tennis de table sans limite d'âge et à partir de 6 ou 7 ans.

Nous avons des équipes de jeunes qui jouent en départementale, une équipe de joueurs adultes qui jouent en championnat loisir et des équipes de joueurs seniors qui jouent de la départementale 4 à la pré-régionale.

Les entrainements jeunes ont lieu les mardis et vendredis de 18h30 à 20h ainsi que le mercredi pour les plus aguerris de 14h à 15h30.

Les adultes s'entraînent les mardis et vendredis de 20h à 23h à la salle des sports d'Ambillou-Château. Pour tout renseignement appeler le 06 18 12 55 79.



AMICALE

DES CHASSEURS DU GRISON

Créée en 2000 par deux passionnés de chasse aux sangliers, l'Amicale des Chasseurs du Grison comprend une quarantaine d'adhérents. Nous chassons le sanglier, uniquement en parc, pour la saison passée dans les parcs de Gennes, St Nicolas de Bourgueil et Roiffé.

Une équipe chasse les week-ends (samedi ou dimanche) et l'autre (pour les retraités) les lundis ou les jeudis.

Nous profitons de cet article pour lancer un appel à nos amis chasseurs Tuffalunois : il nous reste quelques actions de disponibles (non sérieux s'abstenir !). Pour tout renseignement, merci de nous contacter au 06 08 96 44 94 ou au 06 88 90 16 52.

Depuis 4 ans, nous organisons un ball trap à AMBILLOU CHATEAU qui aura lieu le samedi 11 août (après-midi et nocturne) et le dimanche 12 août. Restauration possible sur place où vous pourrez déguster du sanglier.

Thierry MABILLE

TUFFALUN A LA PÊCHE !

La saison de pêche sur les plans d'eau d'Ambillou-Château et de Louerre ouvrira **du samedi 28 avril au dimanche 30 septembre 2018**.

A Ambillou-Château :

L'accès y est autorisé **7 jours sur 7**.

Tarifs :

- **Carte à l'année :**
 - 22 € pour Louerre
 - 15 € pour Ambillou-Château
 - 28 € pour les habitants hors communes
- **Carte à la journée :**
 - 4 € la journée
 - 6 € pour les habitants hors communes

Gratuité pour les enfants de 5 à 12 ans, accompagnés d'un adulte.

Les cartes sont disponibles sur place uniquement.



COMITE DES FETES AMBILLOU-CHÂTEAU

Le Comité des Fêtes organisera **une**

Assemblée Générale extraordinaire :

le Vendredi 9 Novembre 2018 à 20h

la salle des Associations d'Ambillou-Château.





Le week-end des 2 et 3 décembre 2017, le Téléthon tuffalunois a de nouveau réuni sportifs et familles.

Le samedi matin, Tuffalun a vu arpenter ses routes et chemins par des sportifs coureurs, marcheurs, cyclistes et des familles à la recherche de lingots d'or énigmatiques. Le tirage au sort de la tombola a récompensé 15 personnes et ravi le gagnant d'un séjour pour 4 personnes aux Tipis du Bonheur de Vivre situé à Brûlon (72). S'en est suivi un repas convivial proposé par la fée du bien qui conclut cette première journée conviviale et chaleureuse.

Le dimanche après-midi, la résidence des camélias située à Ambillou Château a ouvert ses portes pour des contes animés par Patricia de l'association Imagin'etoutchatou. La mini chorale des résidentes a fait sensation ! Les crêpes et autres confections réalisées par les résidents ont également rencontré un grand succès.

Aussi, le total des recettes cumulé aux dons de 1110 euros faits par deux associations ont permis de remettre la somme de 3024 euros 46 à l'AFM au profit du Téléthon !!! Un grand MERCI à tous les participants, bénévoles, sponsors auxquels nous donnons rendez-vous le **dimanche 2 décembre 2018** !

Christelle LOUVIOT



FAMILLES RURALES

Centre de Loisirs - Eté 2018

Comme chaque année, le centre de loisirs ouvrira ses portes pour la période estivale, **du 9 juillet au 10 août 2018**.

L'accueil se fait dès 7h15 et jusqu'à 18h30.

Le thème choisi pour la saison est « **Autour de la planète** ».

Séjour enfants 8-12 ans

L'association organise un **séjour multisports** pour les enfants de 8 à 12 ans, **du 16 au 20 juillet 2018**, au Centre Bouësse-La Garenne à Murs-Grigné. Le nombre de places est limité... Pensez à vous inscrire dès maintenant !

Assemblée Générale : Mardi 19 Juin 2018 à 20h30 - Salle des fêtes de Noyant-la-Plaine.

Renseignements et inscriptions : familles.rurales49700@gmail.com

ASSOCIATION LORIENTINE DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

L'assemblée générale qui s'est tenue en novembre a renouvelé en partie le Conseil d'administration ; les trois villages de Tuffalun y sont désormais représentés. L'ALSP reste dynamique, la trésorerie saine. L'association se veut plus proche de ses adhérents par l'envoi d'un *Petit journal* d'information en même temps que l'appel à cotisation. Le soutien au projet du Moulin Garreau est maintenu. L'animation des sites reste un objectif ; la programmation d'une comédie de Georges Feydeau est ainsi envisagée au mois de juin à *La Petite Félonière* à Louerre. La prochaine Journée du patrimoine se prépare déjà ; les jouets anciens seront le thème de l'exposition désormais incontournable de cette manifestation. alsp.louerre@gmail.com



MOULIN VIVANT

L'Association Moulin Vivant ouvrira les portes du Moulin Garreau aux visiteurs les 16 et 17 juin lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins ainsi que pour les Journées Européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre. Ce moulin cavier daté du 16ème siècle est en cours de restauration. La voûte du moulin, les cheminées, la dépendance et l'imposante façade ont déjà été restaurées. Cette année c'est le massereau qui est à l'honneur, pièce maîtresse de la construction, c'est lui qui recevra la hucherolle : cabane en bois pivotante portant les ailes du moulin ! L'architecture atypique de ce bâti en tuffeau intéressera les passionnés comme les curieux. Dégustation de fouée et animations attendent les visiteurs dans un cadre naturel préservé.

Contact : moulin-vivant@orange.fr

INFORMATIONS ECOLES

Ecole de Noyant-la-Plaine

L'eau étant le thème de cette année scolaire, les 3 classes de Noyant travaillent en partenariat avec le Parc Naturel Régional. Les CP et les CE1 vont élaborer une histoire autour de l'eau pour le kamishibai (théâtre en bois). Les CE2 élaborent un carnet de voyage : au fil de l'eau. Ces projets se clôtureront par une balade en bateau sur la Loire au mois de juin.

En parallèle, les CP correspondent avec une classe du Texas et les CE2 avec une classe de Saint Saturnin. Les CE2 vont aussi cette année devenir des piétons experts puisqu'ils passent le permis piéton !

Les élèves vous donnent aussi rendez-vous le 9 juin à 16h pour venir les écouter chanter à Tuff'fête Arts. Venez nombreux !

Ecole de Louerre

De nouvelles structures de jeux dédiés aux enfants ont été installées...



APE Am'Stram'Gram

L'APE AM'STRAM'GRAM organise des manifestations dans le but d'aider au financement des projets pédagogiques des écoles du RPI. Voici les prochaines dates à retenir :

- **Marché aux fleurs et plants de légumes** le samedi 21 avril de 10h à 14h dans la cour de l'école Sophora d'Ambillou-Château.
- **Fête des Ecoles** samedi 23 juin après-midi avec une tombola à Ambillou-Château ou à Brigné.
- **Vente de saucissons** fin mai-début juin (commandes à retirer le jour de la fête des écoles).
- **Benne papier** devant la mairie de Noyant-La-Plaine du 29 juin au 5 juillet

L'APE remercie toutes les personnes qui participent de près ou de loin au bon déroulement de ses manifestations et continue à faire appel aux bénévoles pour ces prochaines dates.

Contact : ape.up49700@gmail.com



AVRIL

21

Repas des Aînés

MAI

8

Cérémonies de Commémoration

19

Tournoi Philippe JOUBERT

ASVR Section Football - Stade

25

20H - RÉUNION PUBLIQUE

JUIN

9 et 10

TUF'FETES ARTS

23

Fêtes des Ecoles Publiques

Salle des Loisirs Ambillou-Château

30

Kermesse Ecole Notre Dame

Salle des Loisirs Ambillou-Château

JUILLET

1er

Concours de Pêche

Plan d'eau de Louerre

14

FETE NATIONALE

Concours de Pêche

Plan d'eau d'Ambillou-Château

AOÛT

11 et 12

Ball Trap à Ambillou Château

Amicale des Chasseurs du Grison

SEPTEMBRE

8

Repas de la Société Le Rosier

Salle des Loisirs Ambillou-Château

15

Pique-Nique des habitants de Sauné

16

Journées du Patrimoine

OCTOBRE

7

Loto des Aînés

Salle des Loisirs Ambillou-Château

NOVEMBRE

11

Cérémonies de Commémoration

23

Concours de belote Société Le Rosier

Salle des Loisirs Ambillou-Château

DÉCEMBRE

1 et 2

Téléthon

INFORMATIONS SERVICES

SMITOM - COLLECTE ROBOTISÉE A COMPTER DE MAI



Comment fonctionne la collecte latérale ?

Il s'agit d'une collecte des déchets effectuée avec un bras hydraulique situé sur le côté du camion et contrôlé par le chauffeur. Les bacs devront être positionnés sur un emplacement dédié afin que le bras puisse saisir les bacs et les collecter.

Tout comme la collecte traditionnelle, ces nouveaux camions seront compartimentés et pourront donc collecter les ordures ménagères en même temps que les emballages.

La collecte s'effectuera plus rapidement en secteur rural et en zone pavillonnaire par rapport à une collecte traditionnelle puisque les bacs seront regroupés.

Quels sont les nouveaux gestes à adopter ?

Les bacs devront être positionnés sur les marquages au sol, côte à côte et par type de déchets. L'ouverture des bacs devra être face à la route et la poignée orientée vers le domicile. Il sera nécessaire de respecter le stationnement pour ne pas gêner la collecte des bacs. Les sacs en dehors des bacs ne seront pas collectés.

Les marquages au sol sont en cours de réalisation dans les communes par l'entreprise Bran-geon Environnement, en charge de la collecte. **La collecte latérale débutera donc dès que les marquages seront finis dans votre commune.** Une information sera déposée dans votre boîte aux lettres afin de vous expliquer les nouvelles consignes.

Pour rappel, les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, et les deux côtés d'une rue ne sont pas collectés en même temps. Pour toute demande de renseignements, **contactez le SMITOM au 0241596173.**

LOUERRE - NOYANT-LA-PLAINE :

COLLECTE DU 8 MAI

Exceptionnellement, la collecte des déchets sera bien effectuée sur Louerre et Noyant-la-Plaine le 8 mai 2018. Pas de changement pour Ambillou-Château.



NUISANCE SONORE : EVOLUTION DE LA LÉGISLATION

L'arrêté préfectoral en vigueur prévoit que pour les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardins réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants, ils ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'emploi professionnel d'effaroucheurs à oiseaux doit être limité aux quelques jours où la sauvegarde des semis et des récoltes le justifie.

Leur fonctionnement est autorisé de l'heure qui suit le lever du soleil à celle qui précède son coucher. Ces dispositifs doivent respecter une distance par rapport aux habitations des tiers.

La préfecture de Maine et Loire envisage de faire évoluer son arrêté sur la lutte contre les bruits de voisinage avec pour principe : « De jour comme de nuit, aucun bruit ne doit dans sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Retrouvez ces arrêtés sur : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/bruit-et-nuisances-sonores>

Pour en savoir plus : www.bruit.fr

Cours de Piano

David CIVEL 06.01.63.05.91.

david.civel@laposte.net

Salon de Coiffure

Aurélié BAUDIN, du salon Lily Coiff, nous informe ne plus exercer de prestations à domicile. Retrouvez-la sur son salon à Ambillou-Château au 02.41.59.30.32.

LE COFFEE'S EST OUVERT !

Nous sommes heureux de vous faire-part de la réouverture du bar « Le Coffee's » à Ambillou-Château. Virginia vous accueille les :

Mercredi : de 18h à 22h

Vendredi : de 9h à 13h

Samedi : de 9h à 13h

Dimanche : de 9h à 13h et de 18h à 22h

Feuille municipal publié par :

Mairie de TUFFALUN 23 Route d'Angers à Ambillou-Château 49700 TUFFALUN mairie@tuffalun.fr

Directeur de la publication : Françoise SILVESTRE de SACY

Impression : Imprimerie KMELEON